



Bulletin Individuel d'Adhésion 2012

En adhérant au **Syndicat d'Union Professionnelle National des Accueillants et Assistants Familiaux et Assistants Maternels**, vous serez également affilié à l'**Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles**, mouvement national le plus représentatif et le plus important des professions de l'accueil à domicile et pourrez

• **bénéficiaire**

- D'un tarif **préférentiel** pour votre cotisation syndicale
- D'une **réduction d'impôt** liée à votre adhésion *
- D'une écoute et de renseignements auprès de la permanence téléphonique.
- D'un accès privilégié à l'espace "adhérent" et aux informations mensuelles du site ufnaafam.fr
- D'une assurance RC Professionnelle/ Juridique/ Dommages aux biens, et d'une **complémentaire santé**, négociées à un tarif de groupe,
- De **tarifs préférentiels** "adhérent" auxquels vous pouvez vous procurer :
 - L'agenda professionnel,
 - Les contrats de travail (CDI, CDD, occasionnels)
 - Les actes des journées nationales d'étude et de formation,
 - CD « Droits et devoirs des professionnels »
 - Le guide pratique des Maisons d'Assistants Maternels (M.A.M.)

- Vous abonner à la revue professionnelle l'ARC.

Adressez votre règlement au SUPNAAFAM -Boulevard du Vaisseau n°47 - 13009 MARSEILLE (un justificatif fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt à hauteur de 66 des sommes versées vous sera adressé ultérieurement)

Cotisation réglée le : Montant :

Par chèque n° Banque :

★ Exemple :

- Adhésion « documentation conseil juridique » : 178.10 € ouvrant droit à une réduction d'impôt de 117,55€
- Adhésion « documentation » : 154 € ouvrant droit à une réduction d'impôt de 101,64 €
- Adhésion de base : 117 € ouvrant droit à une réduction d'impôt de 77,22 €



Bulletin Individuel d'Adhésion 2012

Cas N°3 : **Impossibilité ou Refus d'adhérer à une association rattachée à l'UFNAFAAM**

Nom

Adresse

Code Postal : Ville :

☎ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ | _ |

Adresse mail :@.....

- A.M employeur particulier * AF employeur droit privé* Ac F employeur droit privé*
- A.M crèche familiale droit privé * AF employeur droit public* Ac F employeur droit public*
- A M crèche familiale droit public * Ac F employeur particulier*

A.M = Assistant Maternel A.F = Assistant Familial Ac F = Accueillant Familial

Adhésion de base (dont 15 € reversés à l'UNSA et 11 € à l'UFNAFAAM) = **117,00 €**

ou

Adhésion « documentation » (adhésion de base + ARC et agenda [2013]) = **154,00 €**

ou

Adhésion « documentation et conseil juridique » : = **236,00 €**
(adhésion de base + ARC et agenda + RCPJDB + auto mission)

* **cocher la ou les cases concernées**

TOTAL cotisation 2012 = **€**

Adressez votre règlement au SUPNAAFAM 24 boulevard du Vaisseau n°47 -13009 MARSEILLE

(un justificatif fiscal ouvrant droit à réduction d'impôt à hauteur de 66 % des sommes versées vous sera adressé ultérieurement)

<u>Règlement échelonné possible par Chèque(s)</u> <u>à l'ordre de SUPNAAFAM</u>	<u>Banque</u>	<u>Chèques(s) n°</u>

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus sous peine de radiation immédiate.

Le 201...

Signature de l'adhérent

Une vie associative doublée d'une force syndicale

Pourquoi ?



Pour :

- Etre présents aux élections de représentativité en 2012
- Avoir plus de poids lors des négociations des CCN
- Participer à des échanges, recueillir des informations
- Etre aidé, soutenu, mener des réflexions en commun, préparer des actions collectives dans toutes les situations, et plus encore lorsqu'elles sont difficiles.

Notre but :

- **Promouvoir** la fonction spécifique des métiers de l'accueil à domicile
- **Favoriser** notre insertion dans les équipes sociales.
- **Représenter** les professionnels dans les démarches collectives à mener concernant les conditions de travail, les situations morales et matérielles et celles des enfants ou adultes confiés.
- **Collaborer** à toute recherche concernant l'enfance ou l'adolescence dans le respect de leurs besoins et désirs.
- **Contribuer** aux actions de formation par sensibilisation et formation directe ainsi que par notre présence dans les groupes chargés de sa mise en place.

Les publications de l'UFNAFAAM :



Consultez la boutique UFNAFAAM en ligne : www.ufnafam.fr

Union = Force

**Tous ENSEMBLE
pour obtenir notre représentativité
lors des élections de branche en 2012**

**rejoignez nous
sans attendre**



supnaafam@unsa.org

Siège social sans permanence
212, rue du Général De Gaulle
60170 CARLEPONT

Adresse administrative de correspondance
12 chemin de la Huttière
45720 COULLONS

UNSA-FESSAD
siège social
21, rue Jules Ferry
93177 Bagnole Cedex